CHEQUIER
POUR TOUS LES COLLÉGIENS
Jeune

5 QUI CONTACTER ?

Pour toutes vos questions (inscription de votre structure, suivi de la convention, remboursement…) n'hésitez pas à contacter
la cellule Chéquier jeune du Conseil général de l'Isère

- au **04 57 38 77 11**
- Mél : **cji@cg38.fr**
- Consultez également l'espace partenaires sur :

www.isere.fr

isère
CONSEIL GÉNÉRAL
www.isere.fr

Hôtel du Département
7 rue Fantin-Latour BP 1096 - 38022 Grenoble cedex 1
Tél. 04 76 00 38 38 - www.isere.fr

[...bigbang.fr] – 2014

Chéquier Jeune Isère 2014/2015

plus de 32 000 bénéficiaires isérois !

Mode d'emploi partenaires

isère
CONSEIL GÉNÉRAL
www.isere.fr

Le chéquier jeune en 5 questions

1 QU'EST CE QUE LE CHÉQUIER JEUNE ISÈRE ?

Le Chéquier jeune Isère a été mis en place par le Conseil général de l'Isère pour permettre aux collégiens isérois d'accéder plus facilement aux activités sportives et culturelles, notamment au sein d'associations loi 1901.

Le Chéquier jeune Isère contient 8 chèques permettant au détenteur du chéquier de bénéficier de réductions et d'avantages.

- **1 Chèque Adhésion sportive - 15 € de réduction**
  sur l'inscription à une activité sportive annuelle (en association ou structure municipale ou intercommunale)
- **1 Chèque Adhésion culturelle - 15 € de réduction**
  sur l'inscription à une activité culturelle annuelle (en association ou structure municipale ou intercommunale)
- **1 Chèque Manifestation sportive - 8 € de réduction**
  pour assister à un match ou une compétition sportive (championnat de foot, rugby, hockey, basket…)
- **1 Chèque Manifestation culturelle - 8 € de réduction**
  pour assister à un spectacle culturel (concert, danse, théâtre, cirque…)
- **1 Chèque Découverte sportive - 8 € de réduction**
  pour découvrir une activité sportive ou pour acheter **1 forfait de ski** dans une station iséroise
- **1 Chèque Patrimoine - 8 € de réduction**
  dans une boutique d'un musée départemental **ou 2 entrées** (adulte, enfant) pour un musée ou un site patrimonial du département (8 € maximum).
- **1 Chèque Cinéma - 1 place pour voir un film**
- **1 Chèque Livre - 8 € de réduction**
  pour l'achat d'un livre

RAPPEL ! Le chéquier jeune Isère 2013/2014 est valable jusqu'au 30 septembre 2014. Les demandes de remboursement sont à retourner à la société Indigo avant le 30 novembre 2014.

2 À QUI S'ADRESSE LE CHÉQUIER JEUNE ISÈRE ?

- **aux élèves scolarisés** dans les collèges de l'Isère, publics ou privés sous contrat.
- **aux jeunes âgés de 10 à 15 ans** inscrits dans les établissements pour la jeunesse handicapée (IME, IMPRO).
- **aux jeunes domiciliés en Isère** et scolarisés en collège hors du département ou suivant une formation de niveau collège à distance.
- le Chéquier jeune Isère 2014/2015 sera distribué aux bénéficiaires à partir de mi-septembre 2014. Il sera utilisable jusqu'au 30 septembre 2015.

3 COMMENT DEVENIR PARTENAIRE ?

- S'affilier au dispositif du Chéquier jeune Isère en signant une convention avec le Conseil général de l'Isère et en fournissant un R.I.B. et une copie du Journal Officiel portant création de l'association ou le n° SIRET de la société (pour une nouvelle inscription uniquement).

4 COMMENT SE FAIRE REMBOURSER ?

- Avant le 30 novembre 2015, envoyer les chèques acceptés (après réduction aux bénéficiaires) à TAC 17 accompagnés du bordereau de remboursement personnalisé à :
  TAC 17 • TSA 10300
  92788 Issy-les-Moulineaux
  CTC cedex 9
- Afin de conserver une preuve de dépôt, le partenaire peut conserver le talon détachable situé à gauche du chèque.
- N'oubliez pas d'apposer la date et le tampon de votre structure au dos de chaque chèque
- Le Conseil général de l'Isère vous rembourse dans un délai maximum de deux mois (sous réserve que les éléments d'affiliation aient été fournis)

Vous n'avez pas de bordereau de remboursement ?
Demandez le par mail à cji@cg38.fr ou au 04 57 38 77 11

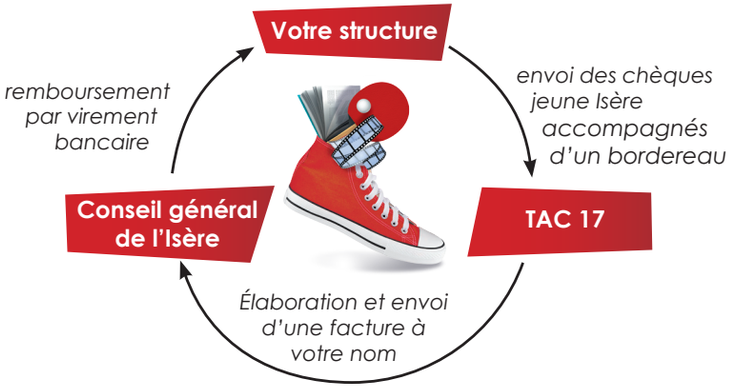
Votre structure
envoi des chèques jeune Isère accompagnés d'un bordereau
TAC 17
Élaboration et envoi d'une facture à votre nom
Conseil général de l'Isère
remboursement par virement bancaire